

TENNIS CLUB DE PAYRIGNAC



STAGE DE TENNIS

du 28 au 31 octobre 2019



STAGE D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT, ouvert aux enfants de 8 à 14 ans, animé par Pascal FLOCH, moniteur de sports et éducateur tennis, qui se tient à la disposition des parents pour donner tout renseignement sur l'organisation des cours (tel Pascal : 06 31 72 62 38)

Le jeudi 31 octobre 2019, à 16 h 30 h, dans la salle des associations, aura lieu **la remise des médailles suivie d'un goûter** et de la photo du groupe. Les parents et amis sont cordialement invités.

Ce stage est sérieux, mais “ cool “ pour que les enfants puissent acquérir de façon ludique les bases du tennis, sous la houlette d'un moniteur sympa et compétent, et ensuite en poursuivre la pratique.



Tous les détails de ce stage sont au verso du présent document : à lire attentivement

Fiche d'inscription à nous transmettre pour le jeudi 24 octobre 2019 via

- remise de la fiche aux maîtresses de l'école de Payrignac,
- dépôt à la mairie,
- mail ou SMS à François Prêcheur : adresse : lagalade@gmail.com ; tel: 06 07 12 00 85

✂-----

Je soussigné : _____ inscris mon enfant _____ âgé de _____ ans

au stage de tennis qui aura lieu à Payrignac du 28 au 31 octobre 2019

Téléphone mobile _____ Email : _____

Date : _____ Signature :

Horaires et répartition des groupes

Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2019

- enfants de 8 à 10 ans: de 9 h 30 à midi
- enfants de 11 à 14 ans: de 14 h à 16 h 30

Le moniteur pourra, selon la taille et le niveau de l'enfant, le déplacer au matin ou à l'après-midi

- **le jeudi 31 octobre, à 16 h 30, remise des médailles et goûter**

Places disponibles

20 enfants, à répartir entre le matin et l'après-midi; clôture des inscriptions dès que ce nombre aura été atteint.

Cotisations

Enfants de Payrignac 40 € (cf lettre ci-jointe)
Enfants en vacances 50 €

Remise des cotisations à un responsable du club de tennis le 1^{er} jour, à l'arrivée au stage

En cas de mauvais temps

Un gymnase sera mis à notre disposition par la Ville de Gourdon; par contre, nous devons nous-même (parents et organisateurs) emmener les enfants à ce gymnase et les en ramener.

Conditions matérielles

- raquettes et balles sont fournies
- l'enfant doit arriver à l'heure en tenue de sport
- il devra disposer
 - d'une barre de céréales
 - d'une petite bouteille d'eau
 - d'une petite serviette
 - d'une casquette
- les enfants doivent être repris par les parents devant les tennis de Payrignac
 - à midi pour les enfants de 8 à 10 ans
 - 16 h 30 pour les enfants de 11 à 14 ans